Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212202436-20251126-62_2025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de PLUSQUELLEC

Séance du 26 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-six novembre, à, vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Jacques LE CREFF, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	9
Votants	9

Date de la 1ère convocation : 10/11/2025
Date de la 2ème convocation : 20/11/2025

Présents : LE CREFF Jacques, JEGOU Christelle, DOHOLLOU Émile, LE DÛ Sylvie, GUILLERM Yves, COUZINET Pascal, LOZAC'H Christophe, LE MAOUT Christophe, LAGATTU Valérie ;

Membres excusés : LE MADEC Stéphane, PRIGENT Bastien, WRIGHT Élaine, ROLLAND Jean-François ;

Membres non excusés : NOHAÏC Thierry ;

Procuration : /

Madame Christelle JEGOU a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 62/2025 :
Demande d'aide financière pour un voyage scolaire au Royaume-Uni organisé par le collège Gwer Halou de Callac pour les élèves de 3ème

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le collège Gwer Halou de Callac, organise un voyage scolaire au Royaume-Uni pour les élèves scolarisés en classe de 3ème.

Le séjour se déroulera du 14 au 19 décembre 2025. La participation demandée à chaque famille s'élève à 300 €.

Pour faire face à cette dépense, Monsieur le Maire informe qu'une famille a demandé une aide financière à la mairie, et précise que 4 enfants de la commune sont concernés par ce voyage et pourront déposer une demande d'aide ultérieurement à cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'octroyer la somme de 50 € à chaque famille domiciliée à Plusquellec qui demandera une aide pour ce voyage sous présentation d'un justificatif ;
- **AUTORISE** le Maire à verser les aides et entreprendre toutes les démarches correspondantes à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Jacques LE CREFF

MAIRIE DE PLUSQUELLEC (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,
Christelle JEGOU